

dépréciant le crédit du Canada, et aussi le crédit de la province de Québec, lorsque cette dernière s'efforçait d'effectuer sur son propre crédit, un emprunt à Londres, pour la construction de chemins de fer dans ses limites. Aussi, copie de toute correspondance écrite par M. Potter en sa qualité de président de la compagnie, dépréciant ou ruinant le crédit du Canada, ou de la province de Québec, qui ont causé l'envoi de la lettre ou des lettres à sir John Rose *(Pas imprimée.)*

- N^o 116a. GRAND-TRONC, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Correspondance concernant une convention pour la vente de la section ouest des lignes de Québec du chemin de fer de la Rive Nord, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. *(Documents seulement.)*
- 117... LA REINE vs. MERCER :—Réponse à adresse ; copie des notes sténographiques des procédés devant le comité judiciaire du Conseil privé dans la cause de la Reine et Mercer, et du jugement de la cour dans cette cause. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant et un relevé des frais encourus par le gouvernement à ce sujet. Aussi, un état faisant connaître toutes les procédures prises par le gouvernement depuis la confédération, dans des questions de déshérence dans aucune des provinces ; et copies de toutes correspondances se rapportant à toutes demandes faites au gouvernement au sujet de terres en déshérence depuis la confédération, qui n'ont pas encore été produits. *(Documents seulement.)*
- 117a. Réponse supplémentaire à la précédente. *(Pas imprimée.)*
- 118... TRAITEMENTS DES JUGES, RAJUSTEMENT DES :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance au sujet de l'augmentation ou du rajustement des traitements des juges, depuis le 1er janvier 1882. *(Pas imprimée.)*
- 119... ROBERTSON ET WALLACE, RÉCLAMATIONS DE :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, etc., concernant la concession de la moitié ouest de la section 6, township 2, rang 14, à l'ouest du méridien principal au Manitoba, et particulièrement de tous papiers concernant les réclamations de John Robertson et d'un nommé Wallace, sur le dit lot. *(Pas imprimée.)*
- 120... FORT-McLEOD, EMPLACEMENT DE VILLE À :—Réponse à adresse ; copie de tous ordres en conseil touchant la réserve pour un emplacement de ville à Fort-McLeod. *(Pas imprimée.)*
- 121... RIVIÈRE YAMASKA ET BAIE LAVALLIÈRE :—Réponse à ordre ; copie du rapport de M. Guérin, ingénieur civil, sur des explorations qu'il a faites dans la rivière Yamaska et les environs de la baie Lavallière. *(Pas imprimée.)*
- 122... UNIVERSITÉ LAVAL :—Réponse à adresse (Sénat) ; correspondance, etc., adressée à l'honorable secrétaire d'Etat pour les colonies en Angleterre, par l'entremise du secrétaire d'Etat du Canada, au sujet de la question de l'Université Laval de Québec, depuis mars 1880 jusqu'à cette date. *(Pas imprimée.)*
- 123... BATEAU DE SAUVETAGE À PORT-ROWAN :—Réponse à ordre ; copie de la correspondance touchant une accusation portée contre le capitaine du bateau de sauvetage de Port-Rowan, dans le comté de Norfolk, dans la province d'Ontario, pour n'avoir pas sauvé les vies de l'équipage de la barque *Fitzgerald*, en novembre 1883. *(Pas imprimée.)*
- 124... QUAIS :—Réponse à ordre ; copies des soumissions pour la rallonge du quai à Saint-Jean-Port-Joly, du contrat donné au soumissionnaire, si tel contrat a été donné ; état du montant dépensé pour ces travaux ; du nom des personnes, s'il y en a, qui ont eu la conduite de cet ouvrage. *(Pas imprimée.)*
- 124a. Réponse à ordre ; rapport et plans des opérations de l'été dernier dans Sainte-Anne, Kamouraska et Saint-André, dans le comté de Kamouraska. *(Pas imprimée.)*
- 124b. Réponse à ordre ; copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un quai et d'un pont pour l'usage du public au havre de Upper-Woods, dans le comté de Shelburne, N.-E. *(Pas imprimée.)*
- 125... POLICE À CHEVAL DU N.-O. :—Rapport des commissaires de la police à cheval du Nord-Ouest, pour 1883.
- 126... ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD :—Réponse à adresse ; copie de tous ordres en conseil concernant toute réclamation présentée par le gouvernement de l'île du Prince-Édouard pour compensation pour deniers dépensés pour la construction ou réparation des jetées dans cette province, et concernant toute enquête ou rapport sur les jetées de la dite province. *(Pas imprimée.)*